

AFFAIRE N° 42

CONSTITUTION INITIALE DE CADRES D'EMPLOIS
DE LA FILIERE TECHNIQUE

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin de permettre la constitution initiale des nouveaux cadres d'emplois, à la suite de la parution des statuts particuliers du cadre d'emplois de la filière technique, des transformations d'emplois ont été décidées par délibération en date du 18 juin 1989.

Aujourd'hui, je vous propose les transformations d'emplois qui suivent :

SITUATIONS ANCIENNES	SITUATION NOUVELLE	NOMBRES DE POSTES
Régisseur de Spectacles	Technicien Territorial	1
Responsable de Zoo		1

MONSIEUR JEAN-MAX NATIVEL DONNE LECTURE
DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions FINANCES et ENTREPRISE MUNICIPALE

Elles émettent un avis favorable.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 28 OCT. 1989

LE SECRETAIRE GENERAL
Yves CROCHET

